ville, vers six heures et demie, sans avoir remarqué rien d'anormal, tandis que sa femme et sa fille aînée étaient encore couchées.

Tout-à-coup, elles furent réveillées par des craquements et bientôt suffoquées par une épaisse fumée.

Mlle Gerardine s'empressa de descendre et constata que dans une armoire attenante à la cuisine, un porte-manteau où étaient accrochés des vêtements était en flamme, menaçant de communiquer le feu à une garde-robe qui se trouvait à proximité.

La jeune fille se mit à appeler au secours et à la vue des flammes qui prenaient des proportions considérables, elle s'évanouit.

Fort heureusement, ses cris avaient été entendus par des voisins qui s'empressèrent d'accourir.

Tandis que les uns s'aidaient à combattre l'incendie, les autres s'empressaient auprès de la jeune fille.

Grâce aux prompts secours apportés par les voisins, on fut rapidement maître du feu.

Les objets consistant en vêtements brûlés, sont évalués à 30 francs environ.

Il n'y a malheureusement pas d'assurance.

La cause de cet incendie est inconnue.

Contraventions

Dans la journée d'hier, il a été dressé 12 contraventions : 3 pour ivresse — 4 pour tapage injurieux — 8 pour cabaretz ouverts après l'heure.

Péunion publique

Nous apprenons que mercredi prochain, 1er mars, à huit heures du soir, salle du Théâtre de Roubaix, rue Archimède, aura lieu une conférence publique, sous la présidence de M. H. Carrette, maire, et au profit des grévistes de Saint-Amand.

Ordre du jour : La grève de St-Amand et les syndicats ouvriers ; le coup d'Etat.

Il sera perçu 10 centimes d'entrée au profit de la caisse de la grève.

MM. Sauve-Evauy, rédacteur en chef du Réveil-Egalité ; G. Deverny, conseiller général et un membre du comité de la grève, prendront la parole au cours de cette réunion.

Conférence publique

Dimanche prochain, 5 mars, à 8 heures 1/2 du soir, M. Charles Gide, professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Paris, fera une conférence populaire et publique, dans la salle de la Solidarité, 125, boulevard de Halluin.

Le conférencier traitera le sujet suivant : « Lutte pour la vie et solidarité ».

Théâtre de Roubaix

Les cartes numérotées 2001 à 2120 distribuées par la mairie, pour assister gratuitement à une représentation du Théâtre de Roubaix, non aussi visibles que pour le jeudi 2 mars prochain.

Société nouvelle

Par arrêté préfectoral en date du 18 février dernier, la société du Jeu de Paume dite : « Les Vrais amateurs », établie chez M. Léon Lemarchand, cabaretier, rue du Tilleul, 108, est autorisée à se constituer légalement.

Racing-club Roubaisien

Foot-ball association. — Dimanche après-midi, à Avesnes, l'équipe III, du R. C. R. a disputé son match contre l'équipe du Collège.

Reçus d'une façon charmante à Avesnes, nos concitoyens sont rentrés enchantés de cette aimable réception.

La partie s'est disputée sur le terrain de manœuvre dont une ordonance de l'autorité militaire, interdisent continuels à l'heure de chacun. La partie s'est terminée par 2 buts au R. C. R. à 0 pour l'équipe Avesnoise.

Après un vin d'honneur, l'équipe Roubaisienne s'est dirigée vers le Quesnoy et a repris la route de Lille au milieu des bourrades des Avesnois.

Durant la matinée, l'équipe IV du R. C. R. a joué un match contre l'équipe I de l'Association sportive.

L'équipe du R. C. R. s'est assuré la victoire par 3 buts à 1 pour R. C. R.

Tennis. — Fascinés par le beau temps l'entraînement matinal son plein hier vous le journée et les cours de Tennis n'ont pas désempli.

Renseignements commerciaux

Le Chambre de commerce nous communique les deux renseignements qui suivent intéressant le commerce local et qui nous nous empressons de placer *sous les yeux de nos lecteurs.*

1° *Accord Franco-Italien.* — Avis aux exportateurs et négociants français : *Rome.* — La Chambre de commerce française de Rome informe les exportateurs français qu'elle a disposé d'une salle pour y exposer des tableaux des maisons françaises.

Ces tableaux devront être adressés franco de tous frais à la Chambre de commerce française, *via in Lucina, 16, Rome.*

2° *Milan.* — Les industriels et négociants français désireux de profiter des avantages du nouveau régime douanier italien, et d'établir de nouvelles relations avec l'Italie, peuvent s'adresser pour tous renseignements à la Chambre de commerce française de *Milan, 3, via Brera.*

Demandes en autorisation de bâtir

G. Facquez, un magasin, rue de l'Hermitage — E. Lecomte, 1 maison, rue Vauban — Dupuis, 2 maisons, rue du Fort — G. Lefebvre, 1 maison de clôture, rue du Barbieux — H. Jardez, 1 maison, place Philippe de Girard — E. Dutrevise, 8 maisons, *rue Jouffroy* — *G. Squalbat*, 1 maison, rue Réaumur — V. Dubonnetz, 1 maison, rue Réaumur — Leconte et Dupuis, agrandissement d'usine, rue Pigouche — H. Pouvel, 1 maison, rue de Carihem — L. Coquel, 1 maison, rue de Massena — Combiez, 1 maison, rue Réaumur — J. B. Leveugle 1 maison, rue Réaumur — Louis Wyttman, 2 maisons, rue du Tilleul — Ch. Leclercq, 1 maison, rue de Bavai — Carlos Durot, 1 maison, rue du Moulin.

Savon au Musc du Lékélé N° 29
pâte onctueuse, parfum puissant

On nous annonce pour le 9 Mars, l'ouverture de **LA NOUVELLE MAISON**, 20, rue Nain. Voir à la 4e page.

TOURCOING

Conseil municipal

Le Conseil municipal tiendra ce soir à 8 heures, à l'Hôtel-de-Ville, grande salle des mariages, sa séance de clôture de la session ordinaire de février.

Réunion de la commission

La commission municipale du gaz s'est assemblée, hier soir, à 5 heures 1/2, à l'Hôtel-de-Ville.

Le crime de la rue de Roubaix

Dimanche, M. Besson, commissaire de police du 1er arrondissement, avait annoncé que nous l'avons dit, continué ses recherches dans la maison de Mme Devarnay-Thérin, rue de Roubaix, 111 et dans les dépendances de ladite maison.

Il avait apposé les scellés sur les fosses d'aisances et, *hier dans la matinée, on a vidé à fond* la citerne. Cette opération, qui a duré de 7 h. à 11 h. 1/2, n'a pas donné de résultats.

Aucune découverte véritablement intéressante n'a été faite depuis que M. Besson avait retrouvé les poches de la « malette » que portait Mme Devernay.

La police continue à recueillir des témoignages sur les raisons que pouvait avoir Denise Debureq, la jeune servante assassin.

L'amoureux sérieux que Denise désigne sous le nom de Henri Dubois, n'a pas encore été retrouvé.

Ainsi que nous l'avons déjà dit, cet amoureux pourrait bien avoir donné un faux nom à sa maîtresse.

M. le juge d'instruction Prud'homme interrogera sans doute aujourd'hui Denise Debureq.

Disons qu'elle jouera vraisemblablement il y aura une demande de justice à la maison du crime avec la servante assassin pour la reconstitution du crime.

Important vol de numéraire

commis à l'aide d'effraction

Dans la soirée de hier, un vol important vol de numéraire a été commis à l'aide d'effraction au domicile de M. Louis Coppin, tout récemment établi boucher rue Augustin, à la Croix-Rouge.

Les époux Coppin étaient sortis vers 6 heures du soir. Tandis que la femme allait rendre des visites à Roubaix, le mari fit estaminet en ville. Il alla ensuite chercher son épouse et tous deux rentrèrent vers une heures du soir.

Ils furent désagréablement surpris en constatant que la porte d'entrée de leur domicile avait été forcée. Ils le furent bien davantage encore lorsqu'ils s'aperçurent qu'un ou plusieurs malfaiteurs avaient opéré dans les pièces de l'habitation.

Le tiroir d'une commode placée dans la chambre à coucher avait été fracturé et une somme de 620 francs en numéraire avait été dérobée.

Accident d'usine

M. Jules Dezin, 23 ans, graisseur au peignage Pierre et Achille Pollet, rue de Dunkerque, a eu la main droite prise dans un engrenage. Les deux premiers doigts de l'index furent tellement mutilés ont été amputés par M. le docteur Bernard.

L'incapacité de travail sera de 5 à 6 semaines.

***

M. Carlos Vandemarlière, 35 ans, fileur, chez M. Tiberghien, rue d'Anvers, a eu la main droite prise entre une courroie et une poulie folle pendant qu'il essayait la platine de son métier.

Contusion de la face dorsale de la main. Soins de M. le docteur Vaneuvelle. Incapacité de travail d'une huitaine de jours.

L'accident de la rue de Turenne

Nous avons pris hier, des nouvelles de l'ouvrier mécanicien M. Isidore Lannoy qui, il y a quelques jours, a été victime d'un grave accident de travail dans une maison en construction de la rue de Turenne.

Le malheureux qui on le sait a une fracture au crâne, n'a pas encore repris connaissance.

Toutefois tout espoir de le sauver n'est pas perdu.

Le drame conjugal du Blanc-Seau

Mme Collin, la victime du drame conjugal qui s'est déroulé dans la matinée de samedi au Blanc-Seau est dans un état on ne peut plus satisfaisant. Elle est en pleine de voie de guérison.

Vol de bois

Au cours de l'avant dernière nuit une certaine quantité de planches a été dérobée dans une maison en construction, rue de Gand, appartenant à M. Meurisse-Leclercq.

Les planches volées étaient la propriété de M. Gustave Defaux, menuisier.

Destruction de pigeons

M. Henri Marthe, 18 ans, journalier, demeurant à Neuvilleux-Wayrin, a porté plainte à la gendarmerie de Tourcoing contre un de ses voisins, M. Jules O., qui lui a tué l'un de ses pigeons voyageurs d'un coup de fusil.

Procès-verbal a été établi.

Cercle V. Hugo

Le Cercle V. Hugo a de Bâtiés_amis. J'étale bâtiments de la rue Gambetta, ce retrouvant, dimanche soir, à la salle Leverrier, le même public qui avait applaudi le Chemineau, lors du *premier concert de la saison.* Et c'est *quelque* chose, savez-vous, que d'avoir pu s'imposer de la sorte et attirer une aussi belle et une aussi nombreuse assistance.

Cela prouve, à mon avis, que le Cercle V. Hugo a dignement fait ses promesses.

Le spectacle commençait par le *Maudit*, drame en un acte en vers de M. J. Pierson. J'ai déjà dit les nobles qualités de cette pièce qui est remplie ; l'actualité donnait à ce sujet patriotique un grand intérêt. Aussi cet essai qui a bien son mérite, a-t-il été écouté avec la plus grande attention et très applaudi. Le vers a de la facilité. Le *Maudit* a été bien interprété par MM. Ach. Monnier (S. de Poinçonnet), A. Ithane (Marcel), P. Dessmet (Misaël), Ed. Gilliaus (Simon), A. *Georges (de Florac).*

Comme on réclamait l'auteur, M. Pierson s'est exécuté de bonne grâce et est venu remercier « public de l'applaudir à son œuvre.

L'a charmante comédie de F. Coppée, le « Luthier de Crémone », a été gentiment rendue. Mlle J. Marthel (Gianina) a été la gracieuse comédienne que nous avons connaissons. Perfect, maître luthier, c'est l'excellent M. A. Boutay ; Filippo, son élève, c'est M. P. Desmet, qui a joué le rôle en artiste ; Sandro, c'est M. A. Monnier de belle ardeur et de charmant dramatique.

Tous ont fait valoir la langue pure et fleurie, les vers harmonieux de Coppée.

La soirée s'est joyeusement terminée par *Gavaut, Minard et Cie*, comédie en 3 actes de Gondinet. Ici encore nous n'avons que des éloges à adresser — et la tâche est agréable — à tous les interprètes. Tout au plus, aurait-on pu désirer que le dialogue marchât un peu plus rapidement. Une pièce de ce genre, pour produire l'effet comique, doit aller vite.

MM. A. Boutay (Gavaut) et A. Dhaene (Minard), très naturels tous deux, ont été, ce me semble, des heureux de la fête ; la joyeuse face et l'entrain de M. E. Gélinas (Théodore), ont provoqué à plusieurs reprises les rires du public.

M. P. Desmet (Piumault) a personnifié drôlement le comparse de la maison Gavaut, Minard et Cie. Mlle Jeanne Marthel (Mme Minard) a été d'une fantaisie délicieuse et d'une drôlerie irrésistible. Un mot simable pour les demoiselles Gawaut qui soupirent si bien après les officiers de hussards. Toujours la gaîtance ! Je n'oublie pas Mlle Lise Bleuet (Toinette) une gentille soubrette qui promet.

La section symphonique du cercle V. Hugo a exécuté, sous l'habile direction de M. Carin, de très jolis morceaux qui ont été plus d'une fois redemandés par le public.

Excellente soirée qui fait honneur aux membres du cercle V. Hugo. pour la conscience et le talent qu'ils y ont apporté.

J. MOURAUX.

Wattrelos. — *Une remise incendiée rue de Leers.* — Un incendie a détruit lundi matin, *vers 2 heures, une remise, rue de Leers.*

Des personnes passant en face de la ferme de Mme Vve Lemaire, aperçurent les flammes.

Aussitôt elles donnèrent l'alarme; peu de temps après, le quartier était réveillé et de nombreux curieux étaient sur les lieux.

Le feu, trouvant dans le foin et la paille enfermés dans la remise un aliment facile, prit une extension si rapide que tout secours devint inutile.

On eut, à un certain moment, des craintes sérieuses pour l'estaminet Décottignies, seulement séparé de la remise par un étroit sentier. Déjà la *feu* s'était communiqué à la gouttière de cette maison ; quelque seaux d'eau en eurent vite raison. On a pu sauver les chariots. Les instruments aratoires, herse, rouleau, etc. sont été détruits. A quatre heures, tout danger pour l'habitation voisine était conjuré.

De la remise incendiée il ne reste plus que les murs noirs.

Les dégâts sont évalués à douze cent francs. Il y a assurance.

La cause de cet incendie est inconnue.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 27 février

Présidence de M. Dassonville, vice-président. Sont assesseurs MM. Bouvier et Le-Jeune. — Ministère public : M. du Bousquet de Florian, substitut.

DRAME CONJUGAL A TOURCOING

Les mesures de mort préférées par Fortens Desbouper, le 25 février à Tourcoing, avaient fait plus de peur que de mal et entraîné plus de bruit que de peine.

Il semble bien en effet que la proximité de vraie crimes ait quelque peu exagéré les faits qui les concernaient. C'est mêmemoins un solide gars au cou de taureau qui avait voulu tuer sa femme qu'une bouchée de sa femme, Marie Deryck. Du même, le tonneau qu'on a trouvé sur lui, était une arme terrible, mais il n'est pas qu'il n'en aurait pas fait usage.

On connaît les faits. Desbouper, 27 ans, journalier à Roubaix, arrêté et condamné avec le grand Forde, prétendait se faire entrer par sa femme en Belgique, mais qu'il était du côté des Français.

A 8 heures 1/2 du soir, le 22 février, il entrait au cabaret Dewitte, à Tourcoing, et menaçait sa femme d'un couteau ouvert et sifflé, si elle refusait de le suivre.

Ce garde fut appelé en toute hâte et l'emmena au poste.

Desbouper protesta de ses bonnes intentions pacifiques, il alla seulement faire pour a sa femme qu'il « aimait trop ».

M. le président lui explique que s'il l'aime tant, il ne devrait pas menacer Mme Desbouper.

Et après une exhortation convaincante, qui parait persuader Desbouper que la douceur aura un effet plus certain et moins dangereux que les menaces, le tribunal le condamne à deux mois de prison pour menaces de mort sous condition et infraction à un *arrêté d'expulsion.*

Une prohibnisse. — Aimée Leloire, 56 ans, cartonnachiste, demeurant à Roubaix, rue Tavaux du prochain, mais s'abstient, sans doute par discrétion, de serrer à l'avance le sien. Sans quoi elle ne saurait guère raisonnablement lui en faire un grief. Il y a *un, deux fois cinq ans, 3,000 francs d'amende et 5 ans d'interdiction de séjour que ses escapades en exercice illégaux de la médecine* lui avaient valus.

Elle indique également aux autres le moyen de faire fortune, et par abnégation se prive d'en faire usage, *ce qui lui évitera de recourir à certains expédients pénibles.*

Le 22 février, elle se présentait à Tourcoing, chez Mme Petorel, épicière, rue de Roubaix, et lui annonçait gravement qu'un vieillard avait renfermé un trésor, que même ce trésor était caché dans la cave. Elle n'offrait à se livrer aux recherches nécessaires, et pour commencer les travaux demandait une provision de vingt francs et... d'un corset.

Mme Pelzard s'empressa de la satisfaire, et Aimée Leloire disparut pour ne plus revenir qu'en la compagnie d'un agent qui la mena au poste.

C'est pourquoi elle comparaît devant le tribunal pour escroquer 20 francs et un corset, lequel constitue au moins titre que les 20 francs sus partis de la fortune modeste de la Mme Pelzard.

Mais le malheur veut que, ce faisant, elle n'ait pas même commis une escroquerie. Elle n'a pas usé de *la plus petite manœuvre frauduleuse*, si mare de café, ni chiromancie, ni cartomancie, ni magie, et Mme Pelzard ne peut prendre qu'à son excessive crédulité d'avoir été dupée.

Toutefois, Aimée Leloire ayant été trouvée sans domicile ni moyens d'existence, n'échappe pas tout à fait aux doigts de la justice et s'entend condamner à un mois de prison pour vagabondage.

Cour d'Assises du Nord

Audience du 27 février

Présidence de M. Joppé, conseiller
Ministère public : M. Schaeffer, avocat général.

Ire affaire. — **Mœurs à Lille et à Louvroil**

Ernest Dufranne, âgé de 43 ans, né à Monceau-Saint-Vaast, ouvrier carder, demeurant à Louvroil, accusé d'attentats à la pudeur, est condamné à cinq ans de réclusion.

Défenseur : Me Dournes.

2e affaire

Faux, abus de confiance et bigamie

A VALENCIENNES ET A ANZIN

Gustave-Auguste Blondiaux, âgé de 31 ans, né à Gilly (Belgique), commerçant, demeurant à Anzin, rend la profession d'ouvrier lamineur. Marié le 25 juin 1873 avec Louise Mascaux, mais ne travaillant pas assez régulièrement pour le bien-être du ménage, il se tarda pas à abandonner sa femme en 1876 et à mener une vie irrégulière.

De 1876 à 1890, l'accusé n'est pas de domicile fixe. Il fut, au cours de cette période, poursuivi *deux fois en Belgique* pour vagabondage et condamné en 1889 à Charleroi à 6 mois de prison pour vol. Il résidait alors tantôt en France, tantôt en Belgique.

En 1890, Blondiaux se fixa définitivement en France et décida de rompre avec son passé. En 1891, il fit à Berlaz la connaissance de Marie-Adelaïde Vinau Bruneau et la demanda en mariage. Voulant alors cacher son passé, il prit le nom de Vinau, qui antérieure et les condamnations prononcées contre lui, il falsifia son extrait de naissance et se dit né le 15 février 1857, alors qu'il est en réalité né le *15 février 1867. Ce premier faux* le conduisit à un commettre d'autres.

Son père et sa mère étaient décédés, en effet. Un le 21 juillet 1855, l'autre le 22 novembre de la même année. Pour rendre vraisemblable la date inscrite sur son acte de naissance, Blondiaux falsifia les *actes de décès de ses père et mère qu'il fit mourir* en 1866.

Le 25 mai 1891, l'accusé épousa à Bavaré Marie-Ladivine Bruneau, alors que son mariage existait encore légalement. Il se maintenait le 1er juillet 1894, en effet, que le tribunal de Charleroi ordonna le divorce des époux Blondiaux et ce divorce ne fut prononcé que le 21 novembre de la même année par l'officier de l'état-civil de la commune de Courcelles.

Blondiaux prétendit qu'il croyait ce divorce définitif à l'époque de son second mariage; cette prétention est inadmissible. Il reconnaît, en effet, avoir été averti de la demande du divorce formée par sa femme.

Or, cette dernière, contrairement à son second mariage, il se rendit au greffe du tribunal de Charleroi pour relever les pièces dont il avait besoin; c'est même à ce moment qu'après lui, qu'il apprit la date de prononciation du 29 avril 1881, cause principale des faux en écritures authentiques commis par lui. Il lui était nécessaire de se faire passer pour célibataire pour sa situation exacte vis-à-vis de sa femme légitime Louise Mascaux et il n'a pas dû manquer de le faire.

En 1892, l'accusé entra à la société dite « Brasserie coopérative de Valenciennes et d'Anzin », en qualité de caissier-comptable ; mais, en même temps, il devint l'un des principaux actionnaires de la brasserie coopérative et fut activement mêlé à la liquidation judiciaire. Espérant voir réussir cette société, Blondiaux y engloutit le peu de capitaux qui pouvait avoir en sa possession ; puis, voulant à toute force maintenir cette entreprise, il commit quantité de vols et de faux abus de confiance pour se procurer des fonds.

C'est ainsi que du 26 juin 1893 au 26 mars 1898, il détourna à l'aide de neuf faux, et de trente-quatre abus de confiance, une somme d'environ 24,000 fr., au préjudice de la Brasserie coopérative de Valenciennes et d'Anzin. De cette somme considérable, 3,000 fr. environ servent aux besoins du ménage ; 21,000 fr. sont versés à la Brasserie coopérative d'Aubry.

L'accusé a reconnu les faits qui lui sont reprochés, à quelques nuances près.

Les renseignements recueillis sur Blondiaux pendant son séjour à Anzin ne lui sont pas défavorables, mais il n'en est pas de même dans les autres *localités où il a fixé successivement sa résidence.*

En Belgique, il a subi de nombreuses condamnations et sa conduite a toujours été considérée comme mauvaise.

En France, il pavait pour s'adonner à l'ivrognerie.

Défenseur : Me Dagand.

Blondiaux est condamné à **cinq ans de réclusion.**

A travers l'Humour

Un mot d'enfant.

Le petit Riquet — sept ans — cause avec son père.

— Alors, mon chéri, lui dit celui-ci, si je mourais, ça te ferait beaucoup de chagrin ?

— Oh ! oui.

— Tu ne jouerais plus ?

— Oh ! si, papa ; mais je jouerais en pleurant.

BRULE-MAISON.

SPECTACLES & CONCERTS

Les Orphéonistes Crick-Sicks, organisent une soirée barbique, qui aura lieu le 1er juin, *maire des réunions Hôtel du Cygne*, le lundi 6 mars, à 8 heures 1/2 du soir.

Les membres protecteurs et honoraires y seront admis. Il ne sera pas envoyé de lettres d'invitations.

Répétition, aujourd'hui 28 février. Tous les sociétaires sont invités à y assister.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE ROUBAIX

Hippodrome-Théâtre, — Jeudi 2 mars 1899 ; Bureaux à 7 h. 1/2 ; Rideau : 8 h. ;

LES BRIGANDS

Opéra-bouffe à grand spectacle

Prix des places ordinaires. Location chez M. Jubé, rue de la Gare.

Grand-Théâtre de Lille. — Mardi 28 février : Bureaux : 6 h. 1/2. — Rideau : 6 h. 3/4 — Mardi 28 février : représentation de gala au bénéfice de M. P. Cornubert, premier ténor : **Mérodiade**, opéra, de J. Massenet. — **Jean-Marie.**

Places gratuites de 6801 à 7200.

Jeudi, **la Julve.**

***

A l'Etude : **La Vie de Bohême**, opéra-comique de Puccini ; les **Trois Filles de M. Dupont**, comédie.

Etat Civil de Roubaix

Du 27 Février 1899

Naissances. — Chéri Delemar, rue Chanzy, cour Dubien 6 — Elise Moulaire, rue Blanchemaille 66 — Jeanne Gigot, avenue Le Nôtre — Alice Delrue, rue Bernard, cour Meyet 2 — Marie Poirier, rue de Gravelines, cour Verstraete 2 — Olga Nys, rue Leverrier, cour Bernard Spriet 18 — Julia Gilin, rue de Tilleul, impasse Sabatier-Lemire 22 — Marcel Franchomme, rue Malplaquet 9 — Marguerite Lemaire, rue Darbo 6 — Lucien Fresnoy, rue du Coq-Français 223.

Décès. — Clément Dolanez, 69 ans, rue du Fontenoy — Alfred Bureau 3 — Gustave Dubreilh, 2 mois, rue Henri-Martin, cour Lernould 3 — Désiré Marlier, 1 mois, rue Blanchemaille.

Mort-né — 1.

Mariages. — Entre : Lambert Van Avezzath, 21 ans, représentant de commerce à Phalempin et Léonie Guyot, 22 ans, sans profession, rue de la Concorde 25.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 26 et 27 Février 1899

Naissances. — Célaste Houlvoede, rue Pont-Romin — Antoine Dautrebarq, rue Nationale — Gustave Supply, rue d'Arcole — Angèle Hazebroucq rue Chevalier-Bayard — Camille Vanhouttegheem — Alphonsine Cavels — Marie Wynlade — Maurice Degroote — Céline Hanne et Marie Leveugle à la *Maternité — Gérard Vandenaye, rue Auber — Marcelin* Martinot, rue des Piats — Henri Delebecque, rue d'Anvers — Madeleine Drouelen, rue Sainte-Blaise — Noémie Verschueren, rue Saint-Roch — Fernand Cosman, rue du Ballot — Jeanne Raepsaet, rue de Normandie — Madeleine Desmarchelier, rue Frédéric — Angèle Cornaille, rue du Couquet — Louis Godefroy, rue Premier-Tonnu.

Décès — Joseph Noël, 51 ans, prêtre, rue Verte 54 — Claire Desmettre, 3 mois, rue des Cinq-Voies, cité Cambrésienne 3 — Jean Detry, 2 ans 11 mois, rue de Neuvilleux, rue Saint-Jean — Marie Hellebuyck *Clarisse, 20 jours, rue de la Croix-Blanche, maisons* Lizagre — Alexandre Loridan, 20 mois, rue de Lorraine 37.

Les Anciens Préjugés

Jadis plus une maladie était grave, plus on cherchait une substance rare pour la guérir. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi, on raisonne et on se rend compte. Tel va de très braves gens étudier patiemment jour par jour leur maladie, ils toussaient, crachaient parfois le sang, ressentaient des points de côté vers l'arrière de la poitrine et se rendaient parfaitement compte de leur état, déclarant l'action bienfaisante de l'Huile de Foie de Morue de LORET entre autres quels prenaient chaque jour à doses bien déterminées. Le fait est que ce remède réussit non-seulement aux adultes, mais aux enfants. 4 fr. 2 fl. 7 fr. 75. Rat. 3 fr. Dépôt : Ph. **Boyaval**, Roubaix ; **Delaporte**, rue de Tournai, Tourcoing.

BRASSERIE COOPÉRATIVE du Fresnoy

BIÈRE, VINS & LIQUEURS

AVIS AUX COOPÉRATEURS

Le Président de la Société Coopérative *Brasserie de Fresnoy*, anciennes Brasseries *Jean Bra*wnways-Tiers, située rue de Rome n° 81, à Roubaix, donne avis à ceux qui désirent souscrire des actions de la dite société, que M. l'Administrateur-Gérant, est à leur disposition le jour et à *social, rue de Rome, 81, tous les jours de 9 heures* du matin à midi et de deux à cinq heures du soir. Le prix d'émission est fixé à cent francs.

Le Président de la Société Coopérative
Brasserie de Fresnoy
EDOUARD DESCHEPPER.

NOTA. — Nous sommes certains que toutes les personnes de ce quartier très populeux et soucieuses de leurs intérêts se empresseront de venir souscrire en moins une action. Elles peuvent être certaines qu'à *bref délai* elles verront monter l'action, car ce n'est pas une brasserie à construire, c'est une brasserie bien installée, en bonne marche, qui a prix pour devise : livrer de la très bonne bière à ses actionnaires. Elle vaut, du reste, sauvée pour cela le concours d'un personnel connaissant à fond la brasserie.

D.O.

Nouvelle découverte. Guérison assurée de

MALADIES de la PEAU et du CUIR CHEVELU

Dartres, Eczémas, *Herpès*, Prurigo, Pelade, Psoriasis, Boutons, Démangeaisons, Taches de rousseur, Glandes, Hémorroïdes, Acnés du sang, chute des cheveux et des cils, Eruptions, Démangeaisons, Brûlures, Blessures, Piqûres des insectes, Eczéma du bout des doigts, *Insolubles et rebelles, disparaissent en les premiers jours. On peut se servir en toute sûreté de ce remède*, renseignements gratis, à la Pharmacie GERRYH, 15, rue du Chemin-de-Fer, à Roubaix. Seul dépositaire en ces produits.

n.o.

Ville de Tourcoing

Dimanche de la Mi-Carême

A LOUER

ensemble ou séparément

la magnifique SALLE DES FÊTES

et les BUVETTES

de la Nouvelle Union Tourquennoise

S'adresser au local de la Société, 18, rue de Tournai, avant le soir deuxième 2 Mars.

Un Grave Accident

La souffrance est inutile! Guérir vite avec la certitude de n'avoir pas de rechute, tel est le désir de celui qui souffre ; donc si vous avez par hasard une rage de dents, une névralgie violente, ayez donc de suite recours à PANTALGIQUE ; le mal s'apaisera instantanément. Fr. 2 fr. En cas de névralgie intermittente, prenez les Cachets Antalgiques. Boîte 3 fr. Dépôts : Ph. **Boyaval**, Roubaix ; **Delaporte**, rue de Tournai, Tourcoing.

AUX MÈRES PRÉVOYANTES

Seize ans! veilà un âge bien critique pour les jeunes filles. Les mères prévoyantes ne sauraient les entourer de trop de soins attentifs à cette époque de formation, si on veut les voir sortir de cette épreuve, vigoureuses et vaillantes.

A ce moment, en effet, il faut tout redouter pour celles dont le sang est épuisé et pâle. Des conséquences désastreuses sont à craindre dans cette crise de jeunesse. L'affaiblissement est le début, la perte de l'appétit et du sommeil, des indigestions continuelles, des points de côté fréquents, le dégoût de tout et une irritabilité constante viennent ensuite et quelquefois, si l'on n'y veille, la vie est en danger. Il n'y a pas à hésiter et il faut faire un choix judicieux et éclairé parmi les remèdes indiqués pour combattre cet état pernicieux. Les Pilules Pink sont certainement les plus efficaces dans ce cas. Le nombre des guérisons obtenues par leur emploi augmente chaque jour.

Mlle Marie Tramier, de Daon (Mayenne), nous en donne une nouvelle preuve, comme nous l'indique une lettre de gratitude de sa mère : « Je vous remercie, écrit Mlle Tramier de vos excellentes Pilules Pink qui m'ont rendu entièrement sa santé et m'ont prouvé une guérison inespérée. — Ma fille âgée de seize ans, ajoute Mme Tramier, était malade depuis les premiers mois de l'année 1898. La tête la faisait horriblement souffrir. Elle avait des éblouissements et des bourdonnements d'oreille qui la faisaient marcher travers comme une personne ivre. Elle était constamment agitée et contrariée par la moindre chose. Son appétit et son sommeil n'existaient plus et une constipation tenace que rien ne parvenait à soulager, mettait le comble à mon inquiétude.

Mlle M. Tramier.

Depuis l'emploi des *Pilules Pink*, tous ces malaises ont disparu, ses forces ont repris, ses joues ont retrouvé leurs belles couleurs et son teint sa fraîcheur de jeunesse. Enfin, elle est maintenant gaie et joyeuse. Merci ! »

Il est certain que l'affaiblissement du sang et des nerfs était la cause de cet état morbide. En prenant le meilleur tonique des nerfs et le meilleur régénérateur du sang, on peut guérir les maladies nombreuses provenant de ces causes désastreuses. Nous citerons l'anémie, la chlorose, la nécrose, la débilité générale, le rachitisme chez l'enfant et les douleurs de St-Guy. En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, Gablin, pharmacien de 1re classe, 3, rue Vivienne, à Paris. Prix : 3 fr. 50 la boîte au 17 fr. 50 par 6 *boîtes. franco*, contre mandat-poste.

d'après une photographie, après guérison.

BRONCHITE CHRONIQUE

Une bronchite aiguë qui avait résisté plusieurs années à de nombreux remèdes et guérie radicalement par l'Emulsion Scott, tel est le résumé de la lettre suivante, que nous vous prions de lire :

« Marseille, le 12 février 1898.

« Messieurs, depuis plusieurs années déjà, j'ai souffert d'une bronchite chronique, dont je souffrais continuellement. Aussi est-ce avec une entière trop justifiée que je vis, cette année, approcher les premiers froids, que je fus obligé de m'aliter, exténué par une toux continuelle et des sueurs nocturnes ; sans appétit, je m'affaiblissais de jour en jour, sans avoir que faire les nombreux remèdes déjà employés jusqu'ici ne m'avaient donné aucun soulagement.

« C'est à ce moment que j'essayai votre Emulsion Scott, dont je ne tardai pas à ressentir les bienfaisants effets.

« Dès les premiers jours, je toussais moins fréquemment, l'appétit et les forces revinrent : aujourd'hui j'ai le plaisir de vous annoncer mon parfait rétablissement, grâce à l'emploi de votre excellente préparation. Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes sentiments de sincère reconnaissance. Signé : Mme Chatel, Institutrice à l'Ecole de la rue Sainte-Sophie. »

Beaucoup de malades souffrent de cette affection chronique de la gorge ou des poumons suivent certainement l'exemple de notre aimable correspondante. Ils feraient bien de faire usage du fameux remède de l'Emulsion Scott, car tous ceux qui l'ont employé en ont fait parution ne se lassent pas d'exalter les bienfaits qu'ils en ont retirés. L'Emulsion Scott, vendue à la bouteille, est préparée à l'huile de morue et la glycérine, et médicament par les hypophosphites de chaux et de soude. Son efficacité ne se borne pas au système respiratoire, elle s'étend encore à l'anémie, à la scrofule, au rachitisme, à toutes les maux de faiblesse, aussi bien pour les enfants, que pour les adultes et les vieillards.

Madame CHATEL

* Echantillon sera envoyé franco contre 50 centimes de timbres adressés à : Deloche et Cie, 10, rue Gravel, Levallois-Perret (Seine).

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 27 février 1899

COTE OFFICIELLE DES PEIGNÉS

(Cours établis sur la moyenne des prix rendus)

Type unique

TERME	COURANT Cote prée.	COURANT Cote jour.	ANCIEN Cote prée.	ANCIEN Cote jour.	Peigné à Tyne A. 5 Cote prée.	Peigné à Tyne A. 5 Cote jour.
Février	4 85	4 85	4 90	4 90	.....	.....
Mars	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Avril	4 85	4 85	4 875	4 875	.....	.....
Mai	4 825	4 825	4 875	4 875	.....	.....
Juin	4 80	4 825	4 875	4 875	.....	.....
Juillet	4 80	4 825	4 875	4 875	.....	.....
Août	4 80	4 825	4 875	4 875	.....	.....
Septembre	4 80	4 825	4 875	4 875	.....	.....
Octobre	4 80	4 80	.....	.....	.....	.....
Novembre	4 80	4 80	.....	.....	.....	.....
Décembre	4 80	4 80	.....	.....	.....	.....
Janvier	4 80	4 80	.....	.....	.....	.....

Tendance soutenue.

AFFAIRES TRAITÉES

Type Unique :

Mars	15.000	à 4.90
Id.	10.000	à 4.925
Juin	5.000	à 4.80
Octobre	5.000	à 4.80
Novembre	10.000	à 4.85
Décembre	5.000	à 4.80
	50.000	

Ancien :

Mars	15.000	à 4.90

Total de la journée : 50.000 kil.

Anvers, 27 février. — 50.000 k., calme.

AGRICULTURE & COMMERCE

Marchés de Lille du 27 Février

Cotte officielle (cote officielle) : Sucre à 88 kil. 50 (cote cours.) 88 — à — —

SUCRE — Sucre raffiné (cours officiel) 188 — à — —

En cain à 4 (cours officiel) 187 —

BETTERAVE disponible. —

Marchés de Paris

Du 27 Février

FARINES : 12 marques

	Ouv.	Clôt.		Ouv.	Clôt.
Février	44 50	44 50	4 Mars	.....	44 50
Mars	44 85	44 70	4 de Mai	44 95	44 65

MARQUE CORNEILL (clôtures) : 68 —.

BLÉS					
Février	22 35	21 35	4 Mars	21 55	21 45
Mars	21 65	21 65	4 de Mai	21 35	21